



## PLAN DE FINANCEMENT

Vu le décret n° 2020-1129 du 14 septembre 2020  
en application de l'article L.1111-11 du code général des collectivités territoriales

### NATURE DU PROJET :

#### Création d'un pôle des services

Réalisé à partir de 2024 sur 3 exercices

Coût prévisionnel du projet

Dépenses HT : 855 700, 00 €

Dépenses TTC : 1 026 840,00 €

Calendrier prévisionnel du projet

Début des travaux : T3 2024

Fin des travaux : T1 2026

Intervenants

Bénéficiaire : Ville de CANNES

Financier	Contrat	Base	Taux	Mt. subvention
Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	NPNRU	855 700,00 €	8 %	68 456,00 €

**Dépenses :**

855 700,00 €

**Recettes :**

Total des demandes

68 456,00 € soit 8% du financement

Ville de Cannes

787 244,00 € soit 92 % d'autofinancement

Emprunt

0,00 € soit 0 %

Autres

0,00 € soit 0 %

